

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, je vais répéter ce que j'ai dit au très honorable député. La politique dont il a parlé n'existe pas. Par conséquent, la disparition de ces musiques militaires n'est en aucune façon liée à une politique plus vaste à laquelle le très honorable député a fait allusion.

M. Diefenbaker: Vous essayez de vous débarrasser de tout ce qui est «royal». Vous êtes la dernière personne que j'en aurais crue capable.

M. Richardson: Nous nous contentons d'améliorer l'efficacité des Forces armées canadiennes. Nous avons à répondre à un grand nombre de demandes de vols de surveillance au-dessus de l'Atlantique, d'aide aux flotilles de pêche, et nous devons trouver de nouveaux moyens de rendre réellement efficaces nos Forces armées.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Nous savons enfin le motif des mesures prises.

M. Blackburn: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: Peut-être pourrions-nous laisser le très honorable représentant poser sa dernière question supplémentaire et je donnerai ensuite la parole au député de Brant, qui veut invoquer le Règlement.

M. Diefenbaker: Nous savons maintenant que ces mesures ont été prises pour rendre les Forces armées canadiennes efficaces. Je demande au ministre si on améliorera leur efficacité en supprimant la musique du Commandement du corps d'aviation royal canadien, celle du régiment Royal Canadian, celle de l'infanterie légère canadienne de la princesse Patricia et la fanfare de l'artillerie royale canadienne. Le premier ministre suppléant ne connaît rien à tout cela.

M. l'Orateur: Le député de Brant.

M. Blackburn: Monsieur l'Orateur, nous avons maintenant perdu sept, huit ou dix minutes à parler de choses pour ainsi dire sans intérêt.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Blackburn: Il y a des choses plus importantes dans notre pays qui a près d'un million de chômeurs. C'est drôlement plus important que le sort d'une musique ou la présence du mot «royal» dans son nom.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE LUTTE
CONTRE LE CHÔMAGE—LES PROGRAMMES D'URGENCE
ENVISAGÉS

M. Stuart Leggatt (New Westminster): J'aimerais moi aussi qu'on cesse de parler des fanfares, car les chiffres

Questions orales

publiés ce matin indiquent qu'il y a près d'un million de chômeurs au Canada.

Une voix: Il y en aura 200 de plus quand ces fanfares seront licenciées.

M. Leggatt: Si les membres de la fanfare ne trouvent pas un autre emploi, ils pourront rejoindre le reste des chômeurs. Ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme il y a 38,000 emplois de moins cette année que l'année dernière, qu'il est bien évident que nous nous acheminons vers une récession et peut-être même une crise et, à ce propos, en Colombie-Britannique, le taux de chômage...

Une voix: Dites-le à Barrett.

Des voix: Bravo!

M. Leggatt: Bon nombre des chômeurs sont d'origine chinoise. J'espère que nous en tiendrons compte, car c'est le début de la nouvelle année chinoise. Le ministre peut-il dire s'il a des mesures d'urgence pour mettre sur pied un programme de travaux d'hiver cette année ou même un programme de travaux d'été, car on prévoit que ce taux élevé de chômage se maintiendra à cause du ralentissement de l'économie américaine?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous suivons la situation aux États-Unis et les rapports entre le gouvernement et le Congrès américain. En même temps, nous verrons quels seront les effets ce mois-ci et les mois suivants des stimulants apportés à notre économie par le budget de novembre. En ce qui concerne l'économie de la Colombie-Britannique, je signale au député qu'il devrait songer à la façon dont ses propres amis ont traité les industries extractives et minières...

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): ... et l'industrie du bois de la Colombie-Britannique.

M. Leggatt: Étant donné que c'est l'Ontario et non la Colombie-Britannique qui connaît la plus forte hausse du taux de chômage, le ministre nous dirait-il s'il pense la même chose à l'égard de l'Ontario, c'est-à-dire que la manière dont cette province a traité le secteur des ressources est l'une des raisons qui y ont provoqué cette aggravation du chômage? Le ministre nous dirait-il aussi si le chômage dans l'industrie du bois en Colombie-Britannique a un rapport quelconque avec la politique de logement du gouvernement?

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Étant donné que les provinces qui ont le malheur d'être dirigées par des gouvernements néo-démocrates sont frappées très durement du fait que leurs économies sont si mal gérées, le ministre songe-t-il à prendre des dispositions spéciales envers ces provinces parce qu'elles n'ont pas la même chance que les autres sur le plan économique?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne reste que dix minutes avant la fin de la période des questions. On pourrait peut-être permettre au député de Victoria de poser une question.